

Province de Québec  
Municipalité du canton d'Amherst  
MRC des Laurentides

Saint-Rémi d'Amherst, le 8 janvier 2007

À la séance régulière du Conseil de la Municipalité du canton d'Amherst, tenue le 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2007, à laquelle est présent monsieur le maire Bernard Lapointe et les conseillers:

Gaston Beaulieu  
Ronald Robitaille  
Louis Turmel

Daniel Lampron  
Luce Lavigne  
Yves Duval

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, directeur général/secrétaire trésorier et Mme Hélène Dion, secrétaire trésorière adjointe sont aussi présents.

Monsieur le maire soumet l'ordre du jour aux membres du Conseil.

#### ORDRE DU JOUR

##### Assemblée régulière du 8 janvier 2007

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Ratification de l'ordre du jour.
- 3- Ratification de la séance régulière du 11 décembre 2006 et des séances extraordinaires du 20 décembre 2006.

Résolutions numéros 295-06 à 313-06 inclusivement.

- 4- Ratification des déboursés.

Chèques fournisseurs numéros 260933 à 261089 inclusivement pour un montant de 169 352.80 \$ et chèques salaires et rémunération du conseil du mois de décembre pour un montant de 37 040 \$ ainsi qu'un compte à payer de 36.50 \$.

- 5- Correspondance.

- 6- Administration générale

- a) Autorisation de déboursés, achat de livres et de cd-rom pour les deux bibliothèques.
- b) Octroi des subventions annuelles aux comités de loisirs.
- c) Site Internet de la municipalité.
- d) Résolution autorisant la signature du contrat de location du photocopieur.
- e) Programme bleu Laurentides 2007.  
Résolution ayant pour objet de partager les frais du programme avec une municipalité limitrophe.
- f) Gestion des matières résiduelles. Résolution autorisant le paiement de la quote-part à la MRC des Laurentides.

7- Sécurité publique

- a) Rapport mensuel du directeur du service d'incendie et bilan annuel.

8- Voirie municipale.

9- Hygiène du milieu.

- a) Remplacement de la conduite d'amenée principale et droit de passage.

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire.

- a) Règlement ayant pour objet d'instaurer un contrôle de la fréquence de la vidange des fosses septiques.
- b) Projet de règlement ayant pour objet d'abroger l'article 2.2 du règlement de lotissement 353-02 régissant les conditions de municipalisation des rues.
- c) Projet de règlement ayant pour objet d'ajouter l'article 4.4.1 intitulé contribution pour fins de parc au règlement sur les permis et certificats et projet de règlement ayant pour objet d'ajouter une condition supplémentaire à l'émission d'un permis de lotissement.
- d) Projet de règlement ayant pour objet d'ajouter l'article 8.3.5 au règlement de zonage régissant la signalisation touristique sur l'ensemble du territoire.
- e) Avis de motion accompagné d'une dispense de lecture et projet de règlement ayant pour objet d'intégrer les dispositions de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables conformément au schéma révisé de la MRC des Laurentides.
- f) Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'histoire et du patrimoine du 4 janvier 2007.

11- Affaires nouvelles.

12- Période de questions.

13- Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Louis Turmel

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

6- g) Programme de plantation d'arbres et d'arbustes.

- h) Avis de motion, modification au règlement sur la rémunération des élus.

7- b) Autorisation de déboursés pour le service d'incendie.

11- a) Autorisation pour la formation d'un groupe de réflexion pour les 50 ans et plus dans le secteur de Vendée.

Adoptée à l'unanimité.

## PROCÈS-VERBAUX DU 11 DÉCEMBRE ET DU 20 DÉCEMBRE 2006

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le secrétaire trésorier soit exempt de la lecture des procès-verbaux de la séance régulière du 11 décembre 2006 et des séances extraordinaires du 20 décembre 2006, les membres du Conseil les ayant reçus au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que les procès-verbaux du 11 et du 20 décembre 2006 soient adoptés tels que rédigés.

Résolutions numéros 295-06 à 313-06 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité.

## DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2006

Le secrétaire trésorier soumet au Conseil pour examen et considérations les comptes suivants :

Chèques fournisseurs numéros 260933 à 261089 inclusivement pour un montant de 169 352.80 \$, chèques salaires et rémunérations du conseil du mois de décembre 2006 pour un montant de 37 040 \$ et les comptes à payer au 31 décembre 2006 pour un montant de 36.50 \$.

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le Conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

## PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR 2007

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil autorise le paiement des dépenses incompressibles suivantes jusqu'à concurrence des montants prévus au budget et autorise également le paiement des comptes qui encourent des intérêts et pénalités durant le mois.

### LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR 2007

1- Conseil: rémunération et cotisations de l'employeur	45 758
2- Salaires des employés et cotisations de l'employeur	403 469
3- Assurances collectives et fonds de retraite	14 545
4- Rémunération CCU et comité du Patrimoine	3 000
5- Cotisations professionnelles	1 065
6- Frais déplacement et congrès des employés	8 400
7- Frais de poste et de transport	7 600
8- Location appareils postaux et contrat photocopieur	3 485
9- Frais de vérification	3 280
10- Papeterie et fournitures de bureau	10 646
11- Avis publics journaux	2 600
12- Cour municipale	900
13- Cotisations et abonnements	3 685

14- Téléphone et service de télécommunications	23 800
15- Quote-part MRC	78 219
16- Électricité et entretien du réseau	28 150
17- Incendie: remplissage oxygène et air comprimé	1 700
18- Essence et combustible	33 300
19- Sûreté du Québec	206 317
20- Analyses d'eau aqueduc et source	1 750
21- Contrat enlèvement des ordures	42 640
22- Entretien du dépôt en tranchée	17 500
23- Niveleuse	40 000
24- Contrats de déneigement chemins et rues	188 995
25- Déneigement terrains municipaux et trottoirs	11 960
26- Bibliothèques : cotisation CRSBPL et compensations	11 800
27- Immatriculation des véhicules	6 720
28- Produits d'entretien	1 590
29- Contrôle animaux domestiques	3 000
30- Remboursement règlements d'emprunt, capital et intérêts	59 087
31- Contrôle des insectes piqueurs	<u>127 411</u>

TOTAL : 1 392 372 \$

Adoptée à l'unanimité.

#### L'ÉTINCELLE D'AMHERST, DEMANDE POUR UN ESPACE DE RANGEMENT

L'Étincelle d'Amherst a adressé au conseil une demande en vue d'obtenir un espace permettant d'entreposer les denrées alimentaires recueillies lors de la Guignolée afin de fournir de l'aide tout au long de l'année.

Considérant que les locaux dont dispose actuellement la municipalité sont insuffisants pour les besoins municipaux, le Conseil contactera le représentant de la Fabrique pour venir en aide à L'Étincelle en attendant le réaménagement des bâtiments municipaux.

#### FORUM DE LA FQM AVEC LES MUNICIPALITÉS DÉVITALISÉES, MANDAT À YVES DUVAL

Considérant qu'en mars 2007, la Fédération Québécoise des Municipalités tiendra un forum avec les quelques 200 municipalités dévitalisées en vue d'en arriver à la proposition d'un nouveau pacte social avec les régions du Québec;

Considérant que le Conseil désire y présenter quelques dossiers, entre autres : compensation pour la coupe forestière sur le territoire, disparité entre les unités de mesure utilisées pour le calcul des subventions et des factures du gouvernement du Québec;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que M. le maire suppléant Yves Duval soit mandaté pour présenter les dossiers de la municipalité lors de ce forum.

Adoptée à l'unanimité.

APPUI POUR LE RECYCLAGE OBLIGATOIRE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL, COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le Conseil de la municipalité d'Amherst appuie, au nom des citoyens, le Front québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) et demande au gouvernement du Québec de promulguer une loi qui rendrait obligatoire la récupération dans le secteur industriel, commercial et institutionnel.

Adoptée à l'unanimité.

AUTORISATION DE DÉBOURSÉS, ACHAT DE LIVRES ET DE CD-ROM POUR LES DEUX BIBLIOTHÈQUES

Proposé par Mme la conseillère Luce Lavigne

Qu'un budget de 750 \$ par bibliothèque soit autorisé pour l'achat de livres et de cd-rom pour l'année 2007.

Adoptée à l'unanimité.

OCTROI DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX COMITÉS DES LOISIRS

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Qu'une subvention de 750 \$ soit versée aux Loisirs de Saint-Rémi et une de 600 \$ aux Loisirs de Vendée pour l'organisation d'activités de loisirs au cours de l'année 2007. De plus, qu'un premier versement de 2 000 \$ qui sera versé en mars aux Loisirs de Vendée pour l'entretien du Centre Cyrille-Garnier soit majoré de 800 \$ pour combler le surplus des coûts de chauffage et d'électricité dépensés en 2006 et qu'un autre versement de 2 000 \$ soit effectué en juillet 2007.

Le remboursement pour l'achat d'équipements récréatifs effectué par chacun des comités de loisirs, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par comité, sera évalué lors de la présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

Le site Internet de la municipalité est fonctionnel à compter d'aujourd'hui à l'adresse suivante : [municipalité.amherst.qc.ca](http://municipalité.amherst.qc.ca) .

RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LOCATION DE PHOTOCOPIEUR

Proposé par M. le conseiller Louis Turmel

Que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Bernard Davidson, à signer avec Juteau Ruel inc. un contrat de location, d'une durée de 60 mois, pour un photocopieur Canon IR 3220 C (R.A.N.) au coût mensuel de 183.64 \$ et autorise de plus la disposition du vieux photocopieur.

Adoptée à l'unanimité.

PARTICIPATION AU PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUES DES LACS BLEU LAURENTIDES 2007

Considérant que la municipalité de Labelle a manifesté son intérêt à être jumelée à Amherst pour participer, à parts égales, au programme Bleu Laurentides 2007;

Proposé par M. le conseiller Louis Turmel

Que la Municipalité s'inscrive au programme de soutien technique des lacs 2007 Bleu Laurentides pour une durée de 8 semaines, soit la moitié du programme, jumelée à la municipalité de Labelle ou autre. Le budget alloué à cette activité est de 8 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

PAIEMENT DE LA QUOTE-PART POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil autorise le premier versement à la MRC des Laurentides de la quote-part pour la gestion des matières résiduelles 2007 au montant de 35 777 \$.

Adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES SUR LES RIVES DU LAC CAMERON

Considérant que l'AVEC désire réaliser, avec la collaboration de la municipalité et celle du CRE Laurentides, un programme de plantation d'arbres et d'arbustes pour les soixante propriétés du lac Cameron dont la rive est classée ornementale;

Considérant que l'AVEC a demandé à la municipalité de partager à parts égales les dépenses liées au reboisement;

Considérant que la Municipalité n'est pas intéressée à assurer elle-même la gestion de ce programme;

Proposé par M. le conseiller Louis Turmel

Que la Municipalité participe à ce programme en défrayant la moitié des coûts de reboisement, jusqu'à concurrence d'une somme de 1 500 \$, et demande à l'AVEC de lui présenter son plan de gestion du programme.

De plus, le Conseil prendra en considération les demandes similaires lui parvenant des autres associations.

Adoptée à l'unanimité.

AVIS DE MOTION, MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Monsieur le conseiller Gaston Beaulieu donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement modifiant l'article 11 du règlement numéro 400-06 relatif au traitement des élus municipaux.

## RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE ET BILAN ANNUEL

Au cours du mois de décembre, les premiers répondants sont intervenus trois fois dans le secteur de Saint-Rémi et deux dans le secteur de Vendée. Le service d'incendie a participé à une intervention d'entraide pour un incendie de résidence au Lac-des-Plages.

Au cours de l'année 2006, il y a eu 61 appels de premiers répondants et 19 incendies.

## AUTORISATION DE DÉBOURSÉS POUR LE SERVICE D'INCENDIE

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil autorise les déboursés pour le service d'incendie en 2007, selon la liste déposée par le directeur du service, représentant un montant total de 46 800 \$.

Adoptée à l'unanimité.

## REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AMENÉE D'EAU ET DROIT DE PASSAGE

Considérant qu'une fuite sur la conduite d'amenée d'eau a obligé le remplacement d'urgence d'une longueur de 1000 pieds de conduite;

Considérant que cette section de conduite passe sur la propriété de Jean-Guy Galipeau et Lucie Cossette;

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le Conseil autorise le paiement des frais de remplacement qui s'élèvent à plus ou moins 12 000 \$ et mandate le maire, M. Bernard Lapointe, pour négocier les termes d'un droit de passage avec les propriétaires du terrain M. Jean-Guy Galipeau et Mme Lucie Cossette.

Adoptée à l'unanimité.

